

LE SECRET PROFESSIONNEL ET LE SECRET PARTAGE

Mise à jour 05/2024

Réf CR06A



Le secret professionnel (obligation éthique et juridique) conserve une forte valeur aux yeux du patient. Il constitue la contrepartie nécessaire à la confiance qui s'instaure entre le patient et le soignant. Les personnes qui travaillent en EHPAD sont soumises à une double contrainte : d'une part, respecter l'intimité et la vie privée des résidents, d'autre part, travailler en équipe, voire en réseau pour une prise en charge de meilleure qualité. Mais dans quelles limites ? sur quelles informations ? Entre secret professionnel et secret partagé (nouvelle loi Santé de 2016), la formation vise à vous accompagner à évoluer dans votre pratique dans le respect des droits du patient et de la loi.

Compétence(s) visée(s)

- Respecter ses obligations de secret professionnel dans sa pratique quotidienne.

Objectifs de la formation

- Connaître le cadre légal du secret professionnel.
- Comprendre l'importance du secret professionnel dans la pratique du professionnel de santé.
- Connaître ses obligations en matière de respect du secret professionnel.
- Identifier les cas de dérogations au secret professionnel.
- Identifier les droits du résident.
- Comprendre le cadre légal du secret partagé.
- Saisir l'importance et l'enjeu du partage d'informations.

Contenu

1. Le secret professionnel : principes et enjeux

- Le cadre juridique : les textes de loi.
- Les définitions : secret et confidentialité, discrétion professionnelle et devoir de réserve.
- Les intérêts et enjeux du secret professionnel.
- Les spécificités liées au secret médical.
- Le secret professionnel en équipe.

2. Les éléments concernés par le secret professionnel et leurs limites

- Les informations couvertes par le secret professionnel.
- Les spécificités du dossier social, du dossier de soins, du dossier médical, du projet de vie individualisé (notamment au niveau de l'histoire de vie).
- Le secret dans l'utilisation des supports de communication (téléphone, fax, mèl)
- La violation du secret professionnel : Les conséquences.
- Les dérogations ou conditions de la levée du secret professionnel.

3. Les droits des résidents

- L'accès à ses dossiers par le résident : Les documents communicables.
- Le droit des usagers concernant l'accès à ses dossiers : contenu, personnes autorisées à le consulter, les spécificités du dossier médical.
- Le secret professionnel lors du décès du résident.

4. La notion de « secret partagé » ou partage d'informations

- La Loi santé du 26 janvier 2016.
- Les dispositions sur le partage d'informations : précisions sur leur contexte, leurs enjeux et finalités.
- Les conditions du partage d'informations.
- Les moyens du partage d'informations.
- Les recommandations de bonnes pratiques en termes de secret partagé.



Public

Tout personnel d'établissement hospitalier



Pré-requis

Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.



Durée

2 jours, soit 14 h (en présentiel ou à distance)



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur(trice) spécialisé(e) en droit dans le domaine hospitalier



Nombre de participants (Intra)

De 2 à 12 personnes



Matériel nécessaire

Aucun

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques (pédagogie active)
- Cas pratiques
- Echanges sur des cas vécus
- Diaporama (transmis aux participants),
- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

- En intra : de 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)
- En inter : de 1 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique

Aurélien Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

